

Réf: Dossier N° 157921

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « FANKI ASSOCIES » en abrégé « FNK »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody près de l'  
UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET-BOIGNY, Lot 25, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 09/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FANKI ASSOCIES » en abrégé « FNK »

Objet : Conseils, BTP, Confection et Vente EPI, import-export, commerce général, prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody près de l'  
UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET-BOIGNY, Lot 25, Ilot 11

Dirigeant(s) : Mlle MITIE GINETTE COULIBALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06358 du 14/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°62019/GTCA/RC/2022 du 14/11/2022

